

Appel à projets : Fonds international pour la diversité culturelle 2020 – UNESCO

L'[UNESCO](#) invite les organisations et acteurs culturels du monde entier, à soumettre leurs projets pour bénéficier du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC), qui soutient les initiatives culturelles dans les pays en développement.

Jusqu'au **27 mai 2020 à 23:59 (heure de Paris)**, l'UNESCO recevra des propositions de projets innovants, visant à renforcer les secteurs de la culture et de la création dans les pays en développement, dans le cadre de cet appel.

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) est un fonds multidonateurs, créé par la convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005), pour soutenir sa mise en œuvre dans les [pays en développement](#).

Quel sont les projets éligibles ?

Le FIDC soutient des projets qui conduisent à un changement structurel à travers:

- L'introduction et/ou l'élaboration de politiques et de stratégies ayant un impact direct sur la création, la production, la distribution et l'accès à une diversité d'expressions culturelles, y compris des biens, services et activités culturels;
- le renforcement des capacités humaines et institutionnelles du secteur public et des organisations de la société civile jugées nécessaires pour soutenir les industries et marchés culturels viables aux niveaux local et régional dans les pays en développement.

Qui peut postuler ?

- Les autorités/institutions publiques de pays en développement parties à la Convention de 2005.
- Les ONG de pays en développement parties à la Convention de 2005.
- Les ONG internationales enregistrées dans des pays en développement parties à la Convention de 2005.

Comment soumettre sa proposition ?

Pour soumettre votre projet en vous inscrivant [ici](#).

Financement proposé

100 000 dollars US maximum

Période de mise en oeuvre des projets

12 à 24 mois

N.B : vous pouvez soumettre votre candidature en français ou en anglais.

Le fonds est reconnu par les professionnels de la culture du monde entier comme une référence dans le financement de projets innovants et dynamiques. Au cours des 10 dernières années, le FIDC a investi plus de 8 millions de dollars US dans 114 projets dans 58 pays en développement.

À propos de l'UNESCO

L'UNESCO a été créée en 1945 pour répondre à la ferme conviction des nations, forgée par deux guerres mondiales en moins d'une génération, que les accords politiques et économiques ne suffisent pas pour instaurer une paix durable. La paix doit être établie sur la base de la solidarité morale et intellectuelle de l'humanité.

L'UNESCO s'efforce de créer des réseaux entre les pays qui permettent ce type de solidarité, en se mobilisant pour l'éducation, en renforçant la compréhension interculturelle, en poursuivant la coopération scientifique et en protégeant la liberté d'expression.